



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

affaires étrangères : ambassades et consulats

Question écrite n° 50950

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la conférence *World policy* en octobre 2008 à Évian, à laquelle notamment les présidents Sarkozy et Medvedev ont participé, et où un certain nombre de questions ont été posées concernant les frontières. Les frontières déterminent les limites territoriales de chaque État. Mais elles ne déterminent pas les limites des peuples européens. Il existe bien entendu des cultures différentes, mais également un grand nombre de compagnies transnationales. Cela signifie que l'Europe actuelle est interdépendante mais également économiquement, sociologiquement et biologiquement indivisible. Dans ce cas, sa question est : à quoi servent les frontières et où en sommes nous avec la facilité d'obtention de visas pour les ressortissants russes et pour les Français souhaitant se rendre en Russie. Un certain nombre de guichets devaient s'ouvrir en 2008 pour l'obtention de visa. À l'exception d'Ekaterinbourg, il lui demande ce qu'il en est pour Rostov, par exemple.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50950

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2009, page 5214

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)